

AVOCAT OU AVOCATE EN DROIT DU TRAVAIL ET EN DROIT ADMINISTRATIF

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec, créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, d'affaires juridiques, de communication, de formation continue et de service aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, de relations du travail et de ressources informationnelles.

La Fédération est à la recherche d'une personne pour combler un poste d'avocat ou d'avocate en droit du travail et en droit administratif.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du directeur des affaires juridiques, la personne titulaire de ce poste est appelée à conseiller et à représenter les cégeps devant les tribunaux relativement à l'application ou à l'interprétation des conventions collectives et des lois les régissant.

Elle sera plus particulièrement appelée à :

- Représenter les cégeps devant les arbitres de griefs ainsi que les tribunaux administratifs et judiciaires;
- Conseiller les cégeps en matière d'interprétation des lois du travail, des conventions collectives et des lois applicables au secteur collégial;
- Rédiger ou réviser divers documents à caractère juridique (opinions juridiques, ententes, modèles de règlements et politiques, etc.);
- Participer à la préparation et à la présentation de formations;
- Accomplir toutes autres tâches connexes, au besoin.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en droit;
- Être membre en règle du Barreau du Québec;
- Posséder minimalement cinq (5) années d'expérience pertinente en droit du travail et en droit administratif;
- Posséder une expérience en représentation devant les arbitres de griefs ou les tribunaux administratifs ou judiciaires;
- Posséder une expérience ou des connaissances dans le domaine du droit de l'éducation ou en matière de droit d'auteur, un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder une excellente maîtrise du français et des capacités rédactionnelles supérieures;
- Faire preuve de rigueur professionnelle;
- Démontrer de très bonnes habiletés de communication;
- Posséder un grand sens de l'organisation, savoir gérer les priorités et avoir la capacité de mener plusieurs mandats de façon simultanée;
- Faire preuve d'initiative et démontrer la capacité de travailler de façon autonome;
- Démontrer une facilité à travailler en équipe, avec des groupes et partenaires diversifiés;

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Poste à temps complet (35 heures semaine), en mode hybride à Montréal (20 % du temps en présentiel, incluant la présence au bureau et les déplacements professionnels);
- Contrat d'une durée d'un an, avec possibilité de prolongation;
- Échelle salariale de 97 411 \$ et 138 834 \$ annuel, selon la scolarité et l'expérience;
- Disponibilité requise pour voyager en région sur une base ponctuelle;
- Entrée en fonction : dès que possible (flexibilité quant à la date exacte d'entrée en fonction).

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS UN EMPLOYEUR UNIQUE

La Fédération offre un généreux programme d'avantages sociaux :

- Quatre semaines de vacances annuelles après un an;
- Des congés mieux-être;
- Deux semaines de congés payés durant la période des fêtes;
- Un horaire d'été;
- Une généreuse couverture d'assurances collectives, payée en grande partie par l'employeur (soins de santé, soins de la vue, soins dentaires, assurance salaire, assurance vie);
- Accès à un service de Télémédecine;
- Un régime de retraite avantageux;
- Différents programmes, notamment : programme de formation, conciliation travail-vie personnelle, programme d'aide aux employés;
- Accès facile en transport en commun (station Berri-UQAM).

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt **au plus tard le 25 février 2026, à midi**, à l'adresse suivante : [Avocat ou avocate en droit du travail et en droit administratif - Fédération des cégeps - Emploi Cégep.](#)

Des tests seront administrés avant l'entrevue, **à compter du 26 février 2026.**

Les entrevues auront lieu à distance **le 5 mars 2026.**

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.